REPUBLIQUE TUNISIENNE

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT

OFFICE NATIONAL DE L'ASSAINISSEMENT

ONAS

Concessions du service d'assainissement collectif dans les périmètres de Tunis-Nord et Sud de la Tunisie

> Mission d'un Auditeur en Sauvegarde Environnementale et Sociale

> > 0001
> > APPEL A

MANIFESTATION D'INTERET POUR LA PRESELECTION DE BUREAUX D'ETUDES



Aout 2023

SOMMAIRE

- INTRODUCTION	4
-DEFINITIONS:	4
- OBJET ET NATURE DE LA MANIFESTATION D'INTERET	4
- CONSISTANCE DES PRESTATIONS	5
-PRINCIPALES TACHES PREVUES DANS LE CONTRAT DE CONCESSION	5
CONDITIONS DE PARTICIPATION	5
- COMPOSITION DU DOSȘIER DE CANDIDATURE	6
- DELAI PREVU POUR LA MISSION	6
EVALUATION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE ET ETABLISSEMENT DE LA LISTE RESTREINTE 0002	6
0- REMISE DES DOSSIERS DE CANDIDATURE	7
- OUVERTURE DES DOSSIERS DE CANDIDATURE	7

LISTE DES ANNEXES

- ANNEXE N° 1 : ACTE DE CANDIDATURE
- ANNEXE N° 2; RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS
- ANNEXE N° 3: DECLARATION DE GROUPEMENT
- ANNEXE N° 4: RENSEIGNEMENTS TECHNIQUE
- ANNEXE N° 5: METHODOLOGIE DE D'EVALUATION DES DODSSIERS
- ANNEXE N° 6: DECLARATION SUR LES BUREAUX D'ETUDES LIEES A D'AUTRES SOCIETES
- ANNEXE N° 7: DECLARATION D'ENGAGEMENT DE NON-INFLUENCE
- ANNEXE N° 8 : DECLARATION SUR L'HONNEUR DE L'AUTHENTICITE DES INFORMATIONS

0003



1 - Introduction

Dans le cadre des nouvelles orientations nationales, l'ONAS a lancé un appel d'offres consultation auprès d'une liste restreinte de promoteurs pré-qualifiés pour la conclusion de deux contrats de concessions du service d'assainissement collectif relatifs aux Lots N°1 « Tunis-Nord » et Lot N°2 « Sud de la Tunisie ». Le lot N° 1 est composé d'une station d'épuration (STEP) (Choutrana2 de capacité de 20.000 kg/DBO5/J), 52 Stations de pompage et 1240 Km de réseau, le lot N°2 comprend 14 STEP (de capacité comprise entre 300 et 21600 Kg DBO5/j), 106 Stations de pompage et 1898 Km de réseau. La durée de chacun de ces deux contrats est de 10 ans.

L'ONAS envisage d'engager conjointement avec le concessionnaire une mission d'audit de conformité environnementale et sociale à travers le recrutement d'un auditeur environnemental et social indépendant qui sera chargé de prestations d'audit environnementales et sociale liées à ces deux contrats de concession.

A cet effet, l'ONAS prévoit par la présente lancer une manifestation d'intérêt pour la présélection d'une liste restreinte de bureaux d'études ou groupement de bureaux d'études qui seront invités à soumettre des demandes de propositions (DP) pour la « Mission d'un Auditeur en Sauvegarde Environnementale et Sociale pour les deux contrats de concession de Tunis Nord et du Sud». Les soumissionnaires doivent particulièrement justifier d'une expérience liée à l'application des Normes de Performance en matière de durabilité environnementale et sociale de la Banque Mondiale.

La sélection des consultants se fera selon la méthode « Sélection fondée sur la Qualité et le Cout » tel qu'indiqué dans le Règlement de Passation des marchés de la Banque Mondiale – Novembre 2020.

O004

Une liste restreinte sera établie de Consultants qui seront invités à soumettre des propositions techniques et financières pour la réalisation de la « Mission d'un Auditeur en Sauvegarde Environnementale et Sociale pour les deux contrats de concession de Tunis Nord ET Sud».

2 - DEFINITIONS:

Dans ce qui suit, les termes suivants ont la signification qui lui est donnée :

- Contrat désigne : Soit le contrat signé entre l'ONAS et le concessionnaires (Lot1 et Lot2) ;
- Concessionnaire : désigne le consortium ayant signé le contrat avec l'ONAS (soit pour le Lot1 ou pour le Lot2) ;
- L'ONAS : désigne l'Office National de l'Assainissement
- Consultant : désigne un bureau d'étude (firme) ou un groupement de bureaux d'études

3- OBJET ET NATURE DE LA MANIFESTATION D'INTERET

L'objectif de la mission de l'auditeur en sauvegarde environnementale et sociale est d'évaluer le niveau de conformité environnementale et sociale de toutes les activités liées aux contrats de concessions du service d'assainissement collectif et d'améliorer la performance environnementale et sociale de l'exécution de ces activités par l'inspection et l'identification des écarts à la législation, réglementation et procédures nationales, aux normes de performance environnementale et sociale du groupe de la Banque Mondiale, aux exigences E&S des accords de prêt et à toutes les mesures, normes et bonnes pratiques déclinées dans les documents et instruments de sauvegarde environnementale et sociale développés dans le cadre du projet en vue de proposer les mesures correctives adéquates.

4

4- CONSISTANCE DES PRESTATIONS

La consistance des prestations de l'Auditeur spécialisé en matière de sauvegarde environnementale et sociale, en particulier, ayant une expérience liée à l'application des Normes de Performance en matière de durabilité environnementale et sociale de la Banque Mondiale, sont définies dans les Termes de références ci jointes.

5-PRINCIPALES TACHES PREVUES DANS LE CONTRAT DE CONCESSION

Les tâches du Concessionnaire dans le périmètre de concession se résument succinctement comme suit :

- Exploitation des infrastructures des eaux usées et unitaires ;
- Maintenance et entretien des infrastructures d'assainissement :
- Réhabilitation et renouvellement d'infrastructure ;
- Réalisation des travaux mis à la charge du concessionnaire: (i) Travaux d'instrumentation, d'automatisme et travaux d'hygiène et de sécurité; (ii) Travaux initiaux de remise en état des ouvrages; (iii) Travaux complémentaires; (iv) Travaux de gros entretien et renouvellement des équipements (GER); (v) travaux de branchement; (vi) appui à l'ONAS pour des travaux à la charge de l'ONAS sur le Génie Civil et les réseaux.
- Reporting sur la gestion, notamment les rapports dont le concessionnaire et l'ONAS sont redevables.

A cet effet, le Concessionnaire est tenu à respecter toutes les dispositions environnementales et sociales afférentes aux normes et standards sus-indiqués dont particulièrement les Normes de Performance environnementale et sociale du groupe de la Banque Mondiale.

L'ONAS est également tenu, dans le cadre du contrat de concession, d'effectuer diverses tâches allant de :

- L'appui et d'aide aux concessionnaires (correspondances et communications avec les concessionnaires, suivi des indicateurs de performance, suivi des réclamations des clients, réalisation des travaux de réhabilitation et d'extension à la charge de l'ONAS sur les réseaux et le génie civil des Ouvrages)
- A la gestion des infrastructures se trouvant la périmètre géographique de la concession et non confiés aux concessionnaires (travaux, exploitation et maintenance des réseaux et autres ouvrages de Génie civil, gestion des nouveaux branchements, etc.)
- En passant par les tâches d'ordre administratif et relationnel avec les abonnés.

Cette liste n'est pas exhaustive, le contrat de concession mentionne d'autres activités que doit accomplir l'ONAS et le Concessionnaire. Les soumissionnaires peuvent consulter les projets de contrat de concession ONAS/Concessionnaires ainsi que le plan d'action environnementale et sociale (PAES) pour s'acquitter d'amples informations et de données sur les missions des deux parties et retracer un contour plus détaillé de la mission d'audit environnementale et sociale.

6- CONDITIONS DE PARTICIPATION

L'appel à manifestation d'intérêt est international et est ouverte à tous les bureaux d'études ou groupement de bureaux d'études éligibles, qui présentent les qualifications techniques ainsi que les références nécessaires pour la mission.

Les candidats peuvent participer individuellement ou en groupement.

Cet appel à manifestation d'intérêt conduira à l'établissement d'une liste restreinte qui comprend de Cinq (05) à Huit (08) bureaux d'études ou groupement de bureaux d'études les mieux classés. Ces bureaux d'études ou groupement de bureaux d'études seront invités à soumettre une proposition technique et financière.

L'appel à manifestation d'intérêt se fera en conformité avec les procédures de la Banque Mondiale pour le recrutement de consultants tel que définis dans le Règlement de passation des marchés de la Banque mondiale, édition de Novembre 2020. Elle est ouverte aux bureaux d'études ou groupements de bureaux d'études de tout pays satisfaisant aux critères d'éligibilité dans le Règlement de passation des marchés de la Banque mondiale.

La décision de l'Office National de l'Assainissement quant à la liste des bureaux retenus sera définitive et sans appel après avoir obtenu la non-objection de la Banque Mondiale.



7- COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les bureaux d'études ou groupement de bureaux d'études désirant participer à l'appel à manifestation d'intérêt doivent adresser à L'Office National de l'Assainissement un dossier de candidature comprenant les pièces suivantes :

- Profil du bureau d'études ou groupement de bureaux d'étude ;
- Acte de candidature, dûment daté et signé ;(ANNEXE N° 1)
- Dossier de renseignements administratifs ;(ANNEXE N° 2)
- Déclaration sur les entreprises liées ; (ANNEXE N°6)
- Acte de groupement avec désignation du bureau Chef de file (éventuellement) (ANNEXE N° 3)
- Dossier de renseignements techniques ;(ANNEXE N°4)
- Déclaration d'engagement de non-influence ;(ANNEXE N°7)
- Déclaration sur l'honneur de l'authenticité des informations fournies (ANNEXE N°8)
- Un certificat de non faillite pour les candidats non-résidents (tout document fourni en langue autre que le français doit être traduit en français)
- Pour les bureaux d'études tunisiens :
 - Un certificat d'affiliation CNSS valable
 - Une attestation fiscale valable
 - Cahier de charge d'exécution du métier

Les bureaux d'études ou groupement de bureaux d'études candidats qui participent en déposant directement au bureau d'ordre de l'ONAS ou par voie postale feront parvenir leurs dossiers de candidature en deux (2) exemplaires, une copie (01) originale et une (01) copie en plus d'une (01) copie sur support numérique soit une clé USB au lieu et date indiqués dans l'avis d'appel à manifestation d'intérêt.

Pour être valables les dossiers de candidature devront être entièrement rédigés en langue française, à l'encre et les documents signés, paraphés et munis du cachet du consultant.

8- DELAI PRÉVU POUR LA MISSIONO 6

Le délai global de la mission s'étale sur une période de trois (03) ans, avec la fréquence d'une mission par an (à la fin de chaque année). La prestation de chaque mission annuelle devra se dérouler sur une période maximale de 30 jours ouvrables hors délai d'approbation du rapport, à compter de l'ordre de service de démarrage des prestations de chaque mission, répartis comme suit :

- Préparation de la mission, revue documentaire et consultations avec les acteurs impliqués Conduite de la mission sur le terrain.
- Production du rapport provisoire
- Remise du rapport final après 15 jours. à compter à partir de la date de réception de l'approbation de l'ONAS sur le rapport provisoire

9- EVALUATION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE ET ETABLISSEMENT DE LA LISTE RESTREINTE

Il sera procédé au classement des dossiers de candidature sur la base de la Méthodologie d'évaluation des dossiers de Candidatures décrite en Annexe N° 5 « METHODOLOGIE D'EVALUATION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE».

Les cinq (5) à huit (8) candidats les mieux classés seront retenus pour constituer la liste restreinte.



10- REMISE DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature peuvent être envoyés à l'ONAS par poste sous plis recommandés ou par rapide poste à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard à la date limite indiquée au niveau de l'avis d'appel à la manifestation d'intérêt.

Les dossiers peuvent aussi être déposés directement au bureau d'ordre au plus tard à la date limite indiquée au niveau de l'avis d'appel à la manifestation d'intérêt.

Dans tous les cas, c'est le cachet du bureau d'ordre central de l'ONAS qui fait foi.

L'enveloppe contenant l'ensemble des documents demandés portera la mention suivante :

DOSSIER DE CANDIDATURE POUR LA

« Mission d'un Auditeur en Sauvegarde Environnementale et Sociale pour les deux contrats de concession de Tunis Nord Et du Sud»

Adresse : Bureau d'Ordre Central de I'ONAS, sis 32 rue Hédi Nouira, 1001 Tunis - Tunisie Téléphone : 216(1) 343200 ; Télécopie : 216 (1) 350 411 ;

Aussi, les dossiers de candidature peuvent être envoyés par Email au plus tard à la date limite indiquée au niveau de l'avis d'appel à la manifestation d'intérêt à l'adresse email suivante : Offres.mail@onas.nat.tn. La taille totale des pièces jointes ne peut dépasser 10Mb.

Il est à préciser qu'en cas où, la taille des pièces jointes dépassera 10Mb, alors le candidat peut envoyer son dossier de candidature répartir sur plusieurs mails indexés comme suit : « Appel à manifestation d'intérêt n° P.../2023 – numéros d'envoi / nombre total d'envois»

Office National de l'Assainissement A Monsieur le Président Directeur Général 32, Rue Hedi Nouira 1001 Tunis – Tunisie Tél: 1307 743 200 Fax: +216 71 350 411

11- OUVERTURE DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

La séance d'ouverture des dossiers de candidature ne sera pas publique.



REPUBLIQUE TUNISIENNE

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT

OFFICE NATIONAL DE L'ASSAINISSEMENT

ONAS

Concessions du service d'assainissement collectif dans les zones de « Tunis-Nord » et « Sud de la Tunisie »

> Mission d'un Auditeur en Sauvegarde Environnementale et Sociale

8000 APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR LA PRESELECTION DE BUREAUX D'ETUDES

DOSSIER DES ANNEXES



LISTE DES ANNEXES

ANNEXE N° 1 ACTE DE CANDIDATURE		10
ANNEXE N° 2 RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS		1:
ANNEXE N° 3 DECLARATION DE GROUPEMENT		12
ANNEXE N° 4 RENSEIGNEMENTS TECHNIQUE		13
ANNEXE N° 5 METHODOLOGIE D'EVALUATIONDES DOSSIERS DE CANDIDATURE		15
ANNEXE N° 6 DECLARATION SUR LES BUREAUX D'ETUDES LIEES A D'AUTRES SOCIETES		16
ANNEXE N° 7 DECLARATION D'ENGAGEMENT DE NON-INFLUENCE	ray had a shadele	17
ANNEXE N° 8 DECLARATION SUR L'HONNEUR DE L'AUTHENTICITE DES INFORMATIONS		10

0009



ANNEXE N°1: ACTE DE CANDIDATURE

A Monsieur le Président Directeur Général de l'Office National de l'Assainissement
Je soussigné ¹²³⁴
(Nom, prénom, profession)
Faisant élection de domicile à
Et agissant en qualité de
Du bureau d'études
Inscrite au Registre du Commerce de en date du
sous le numéro
Société (type de Société : Anonyme, en nom collectif, à responsabilité limitée)
Faisant élection de domicile à
(Adresse complète, téléphone et fax)
1- Après avoir pris connaissance de toutes les pièces figurant ou mentionnées au dossier de candidature de manifestation d'intérêt, présente la candidature du bureau d'études ou groupement de bureau d'études sus-indiquée en vue d'assurer les pestations y afférentes et relative à la «Mission d'un Auditeur en Sauvegarde Environnementale et Sociale pour les deux contrats de concession de Tunis Nord et du Sud»
2- Je joins au présent acte de candidature un dossier en double exemplaires (Un en Original, un autre en copie eten plus une (01) copie numérique sur flash disque) établi conformément aux fiches de renseignement fournies dans le dossier de présélection.
Fait à, le
Lu et Accepté par le Soumissionnaire ⁴ Cachet et Signature
÷ 4
gy di dif (sun) engle sejamantika tepera
1 Indiquer de façon précise l'organisme qui a délégué les pouvoirs.
 2 Lorsqu'il y a plusieurs bureaux d'Etudes, il y a lieu de mettre : "Nous soussignés nous obligeons solidairement etc. 3 Lorsqu'il y a plusieurs bureaux d'études , il y a lieu de préciser : " étant pour tout ce qui concerne cette candidature représentés par
dûment mandaté à cet effet". 4 En cas de groupement de bureaux d'études, tous les membres du groupement doivent obligatoirement signer le présent acte de candidature. Une procuration de pouvoir du groupement pour le signataire du document est à présenter.

¹⁰

ANNEXE N°2: RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS1

Nom du bureau d'études
Position dans le groupement ² Chef de file □Partenaire Solidaire □
Pays
Adresse
Téléphone
Télécopie
E-mail
Forme juridique
N° matricule fiscal
Numéro d'enregistrement des Sociétés
Lieu d'enregistrement ou domicile légal
Date de l'enregistrement
Capital social
Effectif permanent
Activités générales
Spécialisations principales
Représentation éventuelle en Tunisie :
Pour les bureaux étrangers, coordonnées où toute notification pourra être adressée
- Raison sociale
- Adresse
- Téléphone Télécopie
- E-mail
Personne munie du pouvoir de signature de documents avec l'Office National de l'Assainissement
(Nom, prénom et fonction)
Fait à, le (Signature et Cachet)

¹ A remplir, le cas échéant, par chacun des membres du groupement, avec la date, la signature et le cachet.

² Cocher la case correspondante

ANNEXE N°3: DECLARATION DE GROUPEMENT

Par la présente, nous soussignés,	
(nom, pr	énom, qualité)
Agissant pour le compte de (rai	ison sociale)
(adresse com	plète, téléphone et fax)
ET	
***************************************	rénom, qualité)
Agissant pour le compte de (ra	ison sociale)
(adresse	téléphone et fax)
Etc.	
pour réaliser les prestations relatives à la « Missi Sociale pour les deux contrats de concession de	
Il a été convenu d'un commun accord que le représenté par, agirait e	Bureau d'études
Fait à le	Fait à le
Cachet et Signature	Cachet et Signature
	40
	sk ge-mage, vigig at tends.
	an inex

¹Préciser la forme retenue du groupement (Solidaire ou non ?).

ANNEXE N°4 RENSEIGNEMENTS TECHNIQUE¹

Le candidat est tenu de présenter un aperçu de ses activités et des références au cours des dix dernières années (à partir du 01 janvier 2013 jusqu'à la date limite de remise de la candidature) selon le modèle ci-après. Le Bureau d'études ou chaque membre du groupement de bureaux d'études devra fournir ces informations de façon distincte, en vue de leur prise en compte lors de la notation.

1) - PRESENTATION DU BUREAU D'ETUDES OU DU GROUPEMENT DES BUREAUX D'ETUDES :

Dans une première partie, le dossier technique, doit comprendre une présentation des références générales du bureau (ou des bureaux du groupement) ainsi que de leurs effectifs

Dans une deuxième partie, le dossier technique doit comprendre les références spécifiques à la mission

Le dossier fournira le maximum d'éléments permettant la notation du ou des bureaux d'études selon la méthodologie de l'Annexe 5.

Qualification générale et adéquation pour la mission proposée :

Le Bureau d'études ou Groupement de bureaux d'études présenteront leur bureau ou les bureaux des membres du groupement et leur expérience en général ainsi que leur :

- Expérience professionnelle pertinente dans les études / évaluations environnementales.
- Expérience professionnelle pertinente dans les études / évaluations sociales
- Expérience dans l'accompagnement pour la gestion du système de sauvegarde environnementale
- Expérience dans l'accompagnement pour la gestion du système de sauvegarde sociale

2) EXPERIENCE SPECIFIQUE A LA MISSION

4- Les Bureaux d'études ou Groupement de bureaux d'études fourniront les informations nécessaires permettant d'apprécier leurs interventions dans le domaine de l'assainissement et/ou de l'eau.

Ces informations sont relatives à la :

- Gestion de la mise en œuvre d'EIES, de PGES ou de PAR ou de missions similaires dans le secteur de l'assainissement ou de l'eau
- Elaboration de missions d'audit environnemental et social ou de missions similaires dans le secteur de l'assainissement ou de l'eau

<u>B-</u> Pour ce qui est de l'expérience spécifique en concession, les bureaux d'études ou groupements de bureaux d'études fourniront les informations nécessaires permettant d'apprécier leurs interventions dans l'élaboration ou la gestion de la mise en œuvre d'EIES, de PGES, de PAR ou d'Audit E&S pour des projets de concession (Délégation de service; PPP ou des projets d'assainissement importants complexes). Les projets de concession dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement seront un atout.

3) EXPERIENCE AVEC LA BANQUE OU D'AUTRES BAILLEURS DE FONDS **INTERNATIONAUX**

Le Bureau d'études ou Groupement de bureaux d'études fourniront les informations nécessaires permettant d'apprécier leurs expériences relatives à l'élaboration ou à la gestion de la mise en œuvre d'EIES, de PGES, de PAR ou d'audit E&S pour des projets financés par la Banque Mondiale ou d'autres bailleurs de fond internationaux.

A remplir par chaque membre du groupement le cas échéant.

ANNEXE N° 5 METHODOLOGIE D'EVALUATION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

L'évaluation des dossiers de candidature pour la manifestation d'intérêt sera basée sur les critères de notation suivants :

	Critères	Barème
_1-	Qualification générale et adéquation pour la mission proposée	20 points
2-	Expérience spécifique	70 points
	2.1- élaboration et/ou gestion de la mise en œuvre d'EIES, de PGES ou de PAR ou de missions similaires dans le secteur d'assainissement ou de l'eau	20 points
	2.2- élaboration de missions d'audit environnemental et social ou de missions similaires dans le secteur d'assainissement ou de l'eau	40 points
	2.3- élaboration ou gestion de la mise en œuvre d'EIES, de PGES, de PAR ou d'Audit E&S pour des projets de concession – Délégation de service – PPP ou des projets d'assainissement importants complexes	10 points
3-	Expérience avec la Banque Mondiale ou d'autres Bailleurs de fonds internationaux	10 points
	Total	100 points

- Les références spécifiques à la mission seront aussi notées comme références générales.

Le barème s'applique au bureau candidat ou au groupement. Les références d'un groupement

sont celles de l'ensemble de bureaux qui le constituent.

Le Bureau d'études ou Groupement de bureaux d'études présenteront leurs bureaux ou les bureaux des membres du groupement. Ils présenteront leurs organisations respectives et leurs domaines d'intervention. Ils présenteront notamment les projets les plus importants du bureau d'études ou des membres du groupement a été réalisés durant les 10 dernières années (à partir du 01 janvier 2013 jusqu'à la date limite de remise de la candidature).

Il sera procédé au classement des dossiers de candidature sur la base de la présente Méthodologie d'évaluation des dossiers de candidature.

Une liste restreinte qui comprend de Cinq (05) à Huit (08) bureaux d'études ou groupement de bureaux d'études les mieux classés sera établie. Ces bureaux d'études ou groupement de bureaux d'études seront invités à soumettre des propositions techniques et financières.

1- QUALIFICATION GENERALE ET ADEQUATION POUR LA MISSION PROPOSEE (20 POINTS)

Ce critère sera noté sur 20 points comme suit :

Désignation	La note plafond
1. Qualification générale et adéquation pour la mission proposée	20 points
 Expérience professionnelle pertinente dans les études / évaluations environnementales. Expérience professionnelle pertinente dans les études / évaluations sociales Expérience dans l'accompagnement (missions d'assistance technique ou de contrôle / suivi) pour la gestion du système de sauvegarde environnementale. Expérience dans l'accompagnement (missions d'assistance technique ou de contrôle / suivi) pour la gestion du système de sauvegarde sociale 5 points par projet avec un max de 20 points 	~20-points

2- EXPERIENCE SPECIFIQUE A LA MISSION : (70 POINTS)

Désignation	La note plafond
2. A : Expérience spécifique à la mission	60 points
2.1- Gestion de la mise en œuvre d'EIES, de PGES ou de PAR ou de missions similaires dans le secteur de l'assainisse de l'eau. 10 points par projet avec un max de 40 points	40 points
2.2- Elaboration de missions d'audit environnemental et social ou de missions similaires dans le secteur de l'assainissement ou de l'eau 10 points par projet avec un max de 20 points	20 points

2. B : Expérience spécifique en concession	10 points
 2.3- Elaboration ou gestion de la mise en œuvre d'EIES, de PGES, de PAR ou d'Audit E&S pour des projets de concession – Délégation de service – PPP ou des projets d'assainissement importants complexes. 5 points par projet avec un max de 10 points 	10 points

3- EXPERIENCE AVEC LA BANQUE OU D'AUTRES BAILLEURS DE FONDS INTERNATIONAUX

3. Expérience avec la Banque ou d'autres Bailleurs de fonds internationaux	10 points
Elaboration ou gestion de la mise en œuvre d'EIES, de PGES, de PAR ou d'audit	mandert co
E&S pour des projets financés par la Banque Mondiale ou d'autres bailleurs de	10
fond internationaux	points
5 points par projet avec un max de 10 points	_

A noter que:

- En cas de groupement, l'ensemble des références de tous les membres sera pris en considération.

Les références spécifiques à la mission seront appréciées en fonction de l'expérience du Bureau d'études ou du groupement de bureaux d'études, selon le cas, par rapport à des projets et missions achevés durant les dix dernières années, (à partir du 01 janvier 2013 jusqu'à la date limite de remise de la candidature).

Le soumissionnaire est tenu de présenter les pièces justifiantes la réalisation des projets cités comme référence déclarées (attestation de réception, contrat, etc....). En cas d'absence des justificatifs et si à la demande de la commission de d'évaluation, ces pièces ne seront pas fournies par le soumissionnaire, le projet ne sera pas considéré et une note nulle sera attribuée à ce dernier.

Au cas où deux candidats auront obtenu la même note, celui qui aura une note supérieure au critère 2 « Expérience spécifique », sera le mieux classer.

Si deux candidats auront obtenu la même note générale et même note au critère 2, alors celui qui aura la une note supérieure au critère 2.3 sera le mieux classé.

Si deux candidats auront obtenu la même note générale, même note aux critères 2 et même note aux critères 2.3, alors celui qui justifie avoir intervenu dans des projets de concession dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement sera le mieux classé si non celui qui aura une note supérieure au critère 2.2 sera le mieux classé et ainsi de suite pour les critères 2.1 et enfin le critère 3:

0016

ANNEXE 5.1

1. Qualification générale et adéquation pour la mission proposée sur 20 points	nission proposée sur 20 points	(soit 5 points par projet avec un max de 20 points)	0 points)
Projet	Client/ Responsable	Période	Montant

NB: La liste des références ne doit pas dépasser Dix (10) références.

NB: La liste des références ne doit pas dépasser Dix (10) références.

Le soumissionnaire est tenu de présenter les pièces justifiantes la réalisation des projets cités comme référence déclarées (attestation de réception, contrat, etc....).

ANNEXE 5.2.1

2. Expérience spécifique sur 70 points			
.1- Gestion de la mise en œuvre d'EIES, de PGES ou de PAR ou de missions similaires dans le secteur d'assainissement ou de l'eau. (Soit 10 points par projet avec un max de 40 points)	ou de PAR ou de missions similaires dans	s le secteur d'assainissement ou de l'eau.	
Projet	Client/ Responsable	Période	Montant
	30 1		
	8		
	٠		
n an			
	1000		

NB? La liste des références ne doit pas dépasser dix (10) références.

Le soumissionnaire est tenu de présenter les pièces justifiantes la réalisation des projets cités comme référence déclarées (attestation de réception, contrat, etc....).

V1 - Août 2023 Dossier de manifestation d'intérêt pour la Mission d'auditeur en Sauvegarde Environnemental e et Sociale des deux contrats de concession de Tunis nord et du Sud 26

ANNEXE 5.2.2

ĺ			T				7
		Montant					
	le secteur de l'assainissement ou de l'eau	Période					
	nental et social ou de missions similaires dans	Client/ Responsable			(001	9
2. Expérience spécifique sur 70 points	2.2- Elaboration de missions d'audit environnemental et social ou de missions similaires dans le secteur de l'assainissement ou de l'eau (Soit 10 points par projet avec un max de 20 points)	Projet					

NB: - La liste des références ne doit pas dépasser Cinq (05) références.

Le soumissionnaire est tenu de présenter les pièces justifiantes la réalisation des projets cités comme référence déclarées (attestation de réception, contrat, etc....).

V1 - Août 2023 Dossier de manifestation d'intérêt pour la Mission d'auditeur en Sauvegarde Environnemental e et Sociale des deux contrats de concession de Tunis nord et du Sud 27

ANNEXE 5.2.3

	d'EIES, de PGES, de PAR ou d'Audit E&S pour des projets de concession – Délégation de service – PPP ou un projet	Période Montant			
		Péri			
		Client/ Responsable		002	20
2. Expérience spécifique sur 70 points	2.3- Elaboration ou gestion de la mise en œuvre d'EIES, de PGES, d'assainissement important complexe -	(Sout 5 points par projet avec un max de 10 points) Projet			

NB: - La liste des références ne doit pas dépasser Cinq (05) références.

Le soumissionnaire est tenu de présenter les pièces justifiantes la réalisation des projets cités comme référence déclarées (attestation de réception, contrat, etc....).

ANNEXE 5.3

	s IFD	Montant				
3. Expérience avec la Banque Mondiale ou d'autres Bailleurs de Fonds Internationaux sur 10 points	nancés par la Banque Mondiale ou d'autr	Période				
	Elaboration ou gestion de la mise en œuvre d'EIES, de PGES, de PAR ou d'audit E&S pour des projets financés par la Banque Mondiale ou d'autres IFD (soit 5 points par projet avec un max de 10 points)	Client/ Responsable		(002	1
	Elaboration ou gestion de la mise en œuvre d'EIES, d (soit 5 points par projet avec un max de 10 points)	Projet				

NB: - La liste des références ne doit pas dépasser Cinq (05) références.

Le soumissionnaire est tenu de présenter les pièces justifiantes la réalisation des projets cités comme référence déclarées (attestation de réception, contrat, etc....).

ANNEXE Nº 6: DECLARATION SUR LES BUREAUX D'ETUDES LIEES A D'AUTRES SOCIETES

Je soussigné
(nom, prénom et qualité)
Agissant pour le compte de
(nom du Groupement de d'études)
Faisant élection de domicile à
(adresse complète, téléphone et fax)
□ Déclare que :
Le bureau d'études ou le Groupement de bureaux d'études que je représente pour la réalisation de la « Mission d'un Auditeur en Sauvegarde Environnementale et Sociale pour les deux contrats de concession de Tunis Nord ET Sud » est neutre et indépendant vis-à-vis des deux concessionnaires potentiels des deux Lot « Tunis Nord » et « Sud de la Tunisie » ainsi que de leur sous-traitant.
Au cas où un des membres du Groupement d'études serait lié à un ou plusieurs concessionnaires :
Mark the may spek
Confirme officiellement que:
Les concessionnaires potentiels avec lesquelles un des membres du bureau d'études ou Groupement de Bureau d'études que je représente est lié n'ont pas l'intention de participer à la consultation pour l'attribution des deux concessions pour les lots « Tunis Nord » et « Subtre la Tunisie » ni être sous-traitant de l'un des deux.
Fait à, le
Lu et Accepté
Le Représentant
Cachet et Signature

¹ Cocher cette case si aucun des bureaux du Groupement n'est lié avec une entreprise de travaux ou de fourniture d'équipements.

² Cocher cette case si un des bureaux est lié avec une entreprise de travaux ou de fourniture d'équipements.

ANNEXE Nº 7: DECLARATION D'ENGAGEMENT DE NON-INFLUENCE

Je soussigné
(Nom, prénoms et fonction)
Représentant la société
(Nom et adresse)
Enregistrée au :
Sous le numéro :
Faisan élection de domicile à :
(Adresse complète)
m'engage de ne pas faire, ni par moi-même ni par personne interposée, des promesses, des dons ou des présents en vuid'influer sur les différentes procédures de conclusion de ce marché et des étapes de sa réalisation. Par ailleurs, les parties participant à la procédure d'attribution soulignent l'importance de procédures d'attribution d'marchés libres, loyales et concurrentielles, excluant les abus. De ce fait, cette société ou groupement n'a, à ce jour, redirectement ni indirectement offert ou accordé des avantages illicites à des agents de la fonction publique ou à d'autre personnes dans le contexte de son offre et n'a pas non plus l'intention d'offrir ou d'accorder de telles incitations of conditions lors de la présente procédure d'attribution ou, dans le cas où elle serait retenue, lors de la mise en œuvre subséquente du contrat. Le soumissionnaire informera ses employés de leurs devoirs respectifs et de leur obligation de respecter cet engagement pris volontairement et de respecter les lois en Tunisie.
Fait àle Signature du soumissionnaire
Set it is a suspendible of

ANNEXE N° 8: DECLARATION SUR L'HONNEUR DE L'AUTHENTICITE DES INFORMATIONS EN CAS DE GROUPEMENT CETTE DECLARATION DOIT ETRE FOURNIE PAR CHACUN DES MEMBRES DU GROUPEMENT

••••••	(Nom, prénoms et fonction)
_	•••••••••••••••••••••••••••••••••••••••
	(Nom et adresse)
Enregistrée au :	
Sous le numéro :	
Faisant élection de domicile	à:
	(Adresse complète)
mon offre sont authentiques	missionnaire pour la présélection,
Fait	àle
Sig	nature du soumissionnaire